

12/03

42

# LOUS MITIEYS

## D'AZUR

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**  
**D'  
I  
N  
F  
O  
R  
M  
A  
T  
I  
O  
N**





### *Le Mot du Maire*

*Ce bulletin municipal est l'occasion de faire le bilan de la première partie du mandat que vous, les électeurs d'Azur, nous avez confié, en mars 2001.*

*Trois années se sont écoulées. Nous vous avons informés sur nos projets et de leur état d'avancement.*

*Si vous parcourez les derniers bulletins, vous vous rendrez compte des travaux prévus, terminés ou non engagés à ce jour et qui, pour certains, se réaliseront en 2004.*

*Notre action, parfaitement définie dans notre programme électoral, se concrétise chaque jour un peu plus.*

*Il y a un an, j'avais souhaité que l'année 2003 soit une année de tolérance, de respect. Beaucoup de chemin reste encore à parcourir.*

*Les problèmes rencontrés cet été avec la canicule dans le pays, nous ont été épargnés à Azur. Preuve s'il en est que l'esprit de solidarité, d'amitié, peut encore, s'il est bien partagé, nous permettre de bien vivre dans un lieu encore privilégié. Sachons préserver cet environnement.*

*Je remercie les élus, les membres des associations, qui ne ménagent pas leur peine et aussi vous tous qui participez, à votre manière, pour tout ce que vous apportez de positif à notre village.*

*Je vous souhaite de surmonter tous les tracasseries quotidiens pour que l'année 2004 soit, pour vous, une année remplie d'espoir et de bonheur.*

*Bonne santé et bonne année à tous.*

*Michel Laussu.*

# Au fil des dossiers

## Bâtiments communaux



### Travaux terminés :

Le columbarium

La réfection de la salle multi activités et le renouvellement des tables

Stade : aménagement des vestiaires (plâtre, carrelage, électricité, portes)

Eglise : accès handicapés

Logement ancien presbytère : plâtre

### Travaux réalisés en 2004 et prévus en 2003 :

Réfection toiture Mairie

Peinture deux logements sociaux

Stade : agrandissement.

Ancienne salle des fêtes : lancement appel d'offres et réhabilitation bâtiments.

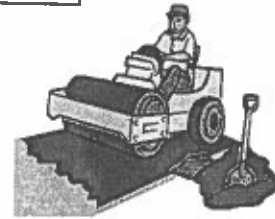
## Lotissement communal

Le lotissement communal est viabilisé.

Les 11 lots ont été vendus et les actes signés chez le Notaire.

Reste à terminer les travaux « Espaces verts » qui seront réalisés lorsque les habitations seront en majorité terminées.

## Voirie



La Communauté de Communes a pris en considération la réfection de la rue des Chênes Lièges et la purge des racines sur la route de Prim.

En 2004, des travaux seront entrepris sur la route de Moliets à partir de « Labèque ».

La route départementale Magescq - Azur - Messanges ne subira pas beaucoup d'améliorations cette année 2004. Une étude est envisagée par le Conseil Général pour remédier à cette situation.

Le Conseil Général va également mettre en place en 2004, une étude pour améliorer la partie de la route Azur - Castets qui emprunte l'agglomération d'Azur.

Une partie (environ 100 à 150 m) de la route Azur - Soustons fera partie de cette même consultation.

Les signalisations horizontale (panneaux) et verticale (peinture) ont entièrement été refaites.

Les ralentisseurs sont en place et remplissent, à ce jour, leur fonction.

## Enfouissement des réseaux

La rue Gaston Nougaro devrait, en 2004, terminer le gala des enfouissements dans l'agglomération.

Des travaux de renforcement, avec enfouissement, sont en cours route de Moliets (Petit Franc) et route de Soustons (Quartier Banque de France).

L'éclairage Espace fêtes au Lac a été réalisé.

## S.I.E.A.M.

### - Eau :

Travaux prévus en 2004 : adduction eau potable « Coût » et « Capon » (53 771 €).

Tarifs 2004 H.T. :

- Part fixe globale : 40,04 € par an
- Prix du m<sup>3</sup> : 0,70 €.

En 2004, l'eau et l'assainissement apparaîtront sur la même facture. Il y en aura toujours 2 par an.

### - Assainissement :

Travaux prévus en 2004 : Assainissement « Hagnot »  
Route de Magescq - Quartier Nougaro.

Travaux prévus en 2005 : Peyroux.

Tarifs 2004 H.T. :

- Part fixe globale : 40,85 € par an
- Prix du m<sup>3</sup> : 1,01 €.

- **Assainissement non collectif** : Vidange fosse : Lafourcade. S'inscrire en Mairie pour la vidange de sa fosse. Les prix pratiqués nous seront communiqués.

## Les taxes locales

**Commune** : Les taux des taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti ont subi une augmentation en 2003, de 4 %.

**Conseil Général des Landes** : Augmentation des mêmes taux de 5,42 %.

**Conseil Régional d'Aquitaine** : Augmentation des mêmes taxes de 1,80 %.

Le produit attendu des taxes communales s'élève à 68 060 €, soit un supplément de 2 360 € par rapport à 2002.

Depuis 1995, les taux des taxes communales ont été relevés de 14 %, soit une moyenne de 1,6 % par an.

Les taux locaux sont, en règle générale, inférieurs à 60 % de la moyenne départementale.

Comme il l'a été expliqué dans les bulletins municipaux de décembre 2002 ou juin 2003, certaines dépenses ont explosé.

Service Départemental de Sécurité et d'Incendie : 7 575 € en 2002 à 10 115 € en 2003 dû au refus de l'Etat de verser une subvention de fonctionnement du service à hauteur de 2,29 millions d'euros.

Syndicat Intercommunal des écoles : 38 300 en 2002 à 46 000 en 2003 (36 élèves d'Azur inscrits).

Les augmentations de ces dépenses représentent plus de 4 fois l'augmentation des impôts communaux (10 000 € contre 2 300 €).

### Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (M.A.C.S.) :

Les taux des 3 taxes ont subi les transformations suivantes :

Taxe	Taux en 2002	Taux en 2003
Taxe habitation	0,349 %	5,67 %
Taxe foncière bâtie	0,368 %	5,98 %
Taxe foncière non bâtie	1,46 %	23,72 %

Le produit attendu des 3 taxes est de 8 538 858 € dont 6 322 876 € serviront à régler les dépenses de fonctionnement du S.I.T.C.O.M. (traitement et collecte des ordures ménagères).

La taxe « ordures ménagères » n'est plus réglée à la Commune d'Azur.

Ces augmentations « d' impôts locaux » sont expliquées en partie par le transfert des charges du S.I.T.C.O.M. qui se répercutent en augmentation ou en diminution pour les contribuables que nous sommes.

D'autres transferts sont envisagés par l'Etat : routes nationales secondaires, 8 % des effectifs de la fonction publique territoriale et hospitalière, logement, suppression des demandes de permis de construire à la D.D.E., réduction des actes soumis au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité.

C'est certainement un prélèvement qui n'est pas juste ou équitable mais qui a le mérite d'être identique pour les 23 communes de M.A.C.S.

Pour la même valeur locative, chaque foyer paiera le même impôt sur le territoire M.A.C.S. En 2004, une correction devrait être apportée pour atténuer les effets négatifs de cette décision.

Le transfert des charges de la Commune d'Azur vers la Communauté de Communes M.A.C.S. :

- Voirie :

- Entretien voirie (réfection routes communales et fauchage), signalisation horizontale (lignes blanches), signalisation verticale (panneaux) : coût : 6 814 €
- Remboursement des emprunts de travaux voirie avant 1998 : ... coût : 14 150 €

- Points jeunes informations : (Soustons)..... coût : 116 €
- Points rencontres et cellule emploi : (Soustons)..... coût : 625 €
- Ecole de musique : (Soustons)..... coût : 495 €
- Frais AMI : (Informatique Soustons)..... coût : 66 €
- Centres ressources : (Centre de Loisirs)..... coût : 226 €
- Aides ménagères..... coût : 377 €
- RASED..... coût : 18 €

Coût total des sommes transférées : 22 887 € qui proviennent des recettes perçues au titre de la taxe professionnelle, qui revient à M.A.C.S. depuis l'application de la taxe professionnelle unique (T.P.U.) : taux moyen en 2002 : 11,52 %.

Exemple de feuille d'imposition que chacun peut adapter à sa situation :

	Commune	Communauté Communes
Taxe d'habitation perçue en 2002	156 €	7 €
Taxe foncière non bâtie perçue en 2002	102 €	4 €
Taxe ordures ménagères payée à la commune en 2002	193 €	
Total		462 €
Taxe d'habitation perçue en 2003	164 €	118 €
Taxe foncière non bâtie perçue en 2003	108 €	72 €
Total		462 €

Si l'on compare les coûts des impôts payés en 2003, on constate une augmentation de 50 à 80 % comme indiqué, pour un total d'impôt payé identique à 2002.

Rappel : Le minimum de la taxe d'ordures ménagères versées à la Commune en 2002 pour une personne seule était de à 112,83 €

## Se loger à Azur

Les difficultés rencontrées par les uns et les autres pour trouver un logement ou accéder à la propriété deviennent, chaque jour qui passe, un casse-tête pour tous.

La Commune d'Azur possède 12 logements :

- 1 logement de fonction : la poste
- 1 logement de dépannage : l'appartement de l'épicerie du Camping Azu'Rivage que l'on attribue provisoirement pour des gens en recherche ou attente de logement (loyer au 1.7.2003 : 132,62 €)
- 6 logements Allée des Jardins (loyers : 310,75 € et 457,45 € par mois au 1.7.2003)



- 2 logements dans l'ancien immeuble de fonction des enseignants (Loyer : 253,10 € par mois au 1.7.2003)
- 1 logement dans l'ancien presbytère (Loyer : 112,35 € par mois au 1.7.2003)
- 1 studio également dans l'ancien presbytère (Loyer : 159,15 € par mois au 1.7.2003).

L'entretien et les réparations sont de la responsabilité de la Commune.

Chaque année, divers travaux sont réalisés. En 2003, 3 625 € sont affectés à ce budget.

La Poste fera, dans les prochains mois, l'objet d'une remise en état.

Les prix des loyers sont inférieurs aux prix pratiqués par l'Office des H.L.M. des Landes (exemple pris sur les logements situés quartier « Merlou » à Soustons).

D'autre part, la taxe foncière bâtie est réglée par la Commune.

Ainsi, l'affectation de ces logements concerne 50 % de jeunes et 50 % d'anciens.

Comme partout dans les communes proches de la côte, existe en Mairie une importante liste en attente de libération d'un logement.

### *L'accession à la propriété :*

Après les lotissements communaux de la Gare (7 logements), du Ruisseau de Dèche (12 logements) et maintenant de Pébarre (11 logements), il est possible, lorsqu'une opportunité se présente, d'accéder à la propriété à Azur pour des jeunes couples ou autres, à des prix assez raisonnables (33 € le m<sup>2</sup> en 2003).

Pour ce genre d'opération, une demande importante existe en Mairie.

Tout ceci pour rappeler qu'il existe, au sein du Conseil Municipal d'Azur, depuis plus de 10 ans, une politique de logements certes insuffisante, mais qui essaie de satisfaire au maximum les besoins.

## Camping Azu'Rivage



La saison touristique du Camping Azu'Rivage a été conforme aux prévisions telles qu'elles avaient été établies en début d'année.

Malgré la catastrophe du « Prestige » et ses conséquences néfastes sur les plages du littoral atlantique, notre camping a su faire valoir ses atouts.

Le calme, le beau temps (peut être trop) la piscine (la bien nommée) ont séduit nos clients, notamment les personnes du grand Sud Ouest qui ont posé leur mobil home sur les bords du lac (près de 120 actuellement).

Pour confirmer notre impression, au mois de septembre dernier, les élus du Conseil Municipal d'Azur et plus de 60 propriétaires de mobil homes se sont rencontrés. Les problèmes rencontrés sont minimes et tous sont unanimes pour confirmer que le site du Camping Azu'Rivage est un site exceptionnel et tous sont heureux de venir quelques jours à Azur.

Une réunion identique est prévue en septembre 2004.

Un groupe d'anglais présent durant deux mois sur le site et qui devrait être plus important l'été 2004, a véritablement été conquis.

Les mobil homes appartenant à la Commune d'Azur ont bien fonctionné. Les parents ou amis des Azuriens qui voudraient bénéficier des tarifs préférentiels, hors saison, peuvent se renseigner auprès du Camping.

Un point à améliorer, les locations d'avant saison : mai - juin et début juillet concernant justement les mobil homes.

Le chiffre d'affaires réalisé cette année 2003 s'élève à 306 000 € en progression de 30 % par rapport à 2002. Nous espérons une hausse d'environ 10 % pour 2004. Ce sont des objectifs fixés pour la pérennité du site.

## **Centre Communal d'Action Sociale**

Les actions du C.C.A.S. ont été diverses.

Plusieurs dossiers concernant :

- Aide Personnalisée d'Autonomie : 10 dossiers traités.
- Téléalarme : 4 dossiers
- Portage de repas : A ce jour, 4 repas ont été apportés à domicile. Depuis l'instauration de ce service, c'est plus de 700 repas qui ont été servis.

Toutes ces actions ont pu être entreprises grâce à l'engagement de tous les membres qui prennent sur leurs loisirs, un peu de temps pour en faire bénéficier nos aînés.

Nous ne les remercierons jamais assez.

Ils participent également au repas de fin d'année (le 13 décembre 2003) offert gracieusement et ce, depuis 1977, aux personnes ayant atteint ou dépassé l'âge de 60 ans.

Un colis est offert aux plus de 75 ans qui ne participent pas au repas.

Si certaines personnes ont été oubliées, qu'elles viennent en Mairie s'inscrire.

Malgré les contraintes budgétaires, cette réunion conviviale est toujours d'actualité depuis plus de 25 ans, alors que, dans beaucoup d'autres communes, un rassemblement plus restrictif est organisé.

Beaucoup d'anciens apprécient ce geste. Cela nous encourage pour poursuivre.

Nous les invitons aussi à faire un pas vers les services de la Mairie pour faire part de leurs problèmes.

### **Ordures ménagères**

Dans les prochaines semaines, les conteneurs seront tous installés et maintenus sur des socles.

La Communauté de Communes M.A.C.S. va distribuer à chaque foyer 100 sacs de 50 litres pour la collecte des ordures.

Une seconde tournée sera organisée et on ne devrait plus voir de conteneurs qui débordent.

### **Utilisation de la remorque pour collecte des végétaux**

Elle a été utilisée 47 fois gratuitement et 25 fois moyennant 20 €.

Parfois, des abus ont été constatés. A l'avenir, ils seront sanctionnés financièrement, la gratuité sera supprimée et le temps passé par les employés, pour gérer ce problème sera facturé.

Trop de déchets qui ne devraient pas s'y retrouver, encombrant ces mêmes conteneurs.

Il est demandé de ne pas relâcher les efforts de tri.

### **Plan Local d'Urbanisme**

Le 14 décembre 2001, le Conseil Municipal et la Commune d'Azur mettaient en œuvre la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Une première réunion publique s'est déroulée à Azur le 22 mars 2003, réunissant Monsieur le Maire, les élus Azuriens intéressés par le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme. Lors de cette réunion, un bilan du diagnostic de la Commune, première phase de la procédure de révision, a été tiré et les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) ont été abordés.

En effet, les élus ont évoqué les principaux objectifs du projet à une évolution démographique mesurée compatible avec la capacité des équipements actuels (700 habitants d'ici 10 ans), un développement urbain maîtrisé, la pérennité de l'activité agricole et la préservation du caractère sylvicole de la Commune.

Aujourd'hui, les études concernant la réalisation de P.A.D.D. sont terminées.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par le Conseil Municipal le 11 décembre 2003.

Un prochain débat public réunissant élus et population sera organisé pour présenter le P.A.D.D. finalisé, le projet de zonage réalisé et le règlement, qui sera opposable aux tiers.

La consultation des personnes publiques associées sera organisée.

Une enquête publique permettra à chaque habitant de consulter le dossier complet et d'émettre des observations.

Le Plan Local d'Urbanisme d'Azur, après plus de deux ans de réunions, de consultations, de débats, sera devenu réalité.

## **Forêt communale**



Les ventes de pins ont eu lieu le 10 novembre dernier.

Le 1<sup>er</sup> lot de 838 pins en coupe rase acheté par les Ets Bédora à Pomarez a été vendu au prix de 58 500 € H.T.

Le 2<sup>nd</sup> lot de 2 228 poteaux en 1<sup>ère</sup> éclaircie a été acheté par les Ets Darbo à Linxe au prix de 1 215 € H.T. Le prix de vente n'est pas élevé, mais nous devons les couper pour permettre aux autres pins de se développer.

Le 3<sup>ème</sup> lot de 932 pins en 2<sup>ème</sup> éclaircie a été acheté par le Comptoir du Pins SMURFIT à Castets au prix de 3 600 € H.T.

Le semis au bord de la route de Magescq sera fait prochainement (attente du devis de la CAFSA).

Nous allons lancer un programme de curage de fossés dans la forêt communale.

Les personnes désirant avoir du bois de chauffage sont priées de s'inscrire à la Mairie. Il y a des pins morts, des chênes lièges, des chênes sur pied et des cimes à aller chercher dans la forêt.

# Informations diverses

## Marché nocturne

Bonnè réussite du marché nocturne cette année.

La journée Brocante mérite d'être revue.

En 2004, les dates retenues sont les 11, 18 et 25 juillet et 1,8 et 15 août 2004. Pour la Brocante, ce sera le 22 août 2004.

## Lac

Un espace pêche pour handicapés sera installé aux abords du bassin de Peyroux.

## Fleurir Azur



Beaucoup d'Azuriens ont, cette année encore, participé au fleurissement de leurs habitations.

Cette année encore la palme revient à René Roulet.

Mesdames et Messieurs Claudine Graciannette, Lasne, Michel Dumora et André Roulet restent des valeurs sûres.

Il faut espérer que d'autres jardiniers se manifesteront la prochaine année.

## Syndicat d'Initiative

Le Syndicat d'Initiative a été créé. Il se substitue à l'Association pour le Développement du Tourisme d'Azur.

## Réunion Publique

Une réunion publique sera organisée en début d'année pour discuter du Plan Local d'Urbanisme et de tous les problèmes qui concernent la Commune.

## Internet - Haut débit

Une pétition en faveur de l'installation du Haut débit sur la Commune d'Azur nous est présentée.

Si le projet vous intéresse, nous vous remercions de nous ramener cette requête signée en Mairie.

## D.F.C.I.

Une nouvelle aire de stockage des bois exploités est aménagée à Nougaro.

## Téléthon 2003

Le samedi 6 décembre 2003, nous avons organisé le téléthon avec Messanges.

L'après-midi, de multiples activités ont été mises en place par les associations dans les deux villages.

Le soir, la journée a été clôturée par un sympathique repas à la Salle François Mitterrand à Azur.

Les résultats ont été les suivants :

	2003	2002
A Messanges :	474 € de dons	595 € de dons
	722 € de bénéfice	1 135,15 € de bénéfice
<b>Total</b>	<b>1 196,37 €</b>	<b>1 730,15 €</b>
A Azur :	255 € de dons	472 € de dons
	1 288,51 € de bénéfice	184 € de bénéfice
<b>Total</b>	<b>1 543,51 €</b>	<b>656 €</b>
<b>Total versé à l'A.F.M.</b>	<b>2 739,88 €</b>	<b>2 386,15 €</b>

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la préparation et au bon déroulement de cette journée, ainsi qu'à tous les participants et donateurs ayant contribué à la collecte des fonds pour faire avancer la recherche sur les maladies génétiques.

En 2004, le téléthon aura lieu le 4 décembre.

# Etat-Civil

## Naissances



Corentin Sorin, le 13 août 2003  
Rémy Jean Alix Darblade, le 8 septembre 2003  
Gwenaëlle Bernos, le 8 octobre 2003  
Tess Ainhoa Duburc, le 9 octobre 2003

Tous nos vœux de bonheur.

## Mariages



Marianne Lassus et Emmanuel Benjamin Mathias, le 12 juillet 2003  
Marina Lacoste et Matthieu Albin Dominique de la Forge le 27 septembre 2003.

Tous nos souhaits de bonheur.

# La Vie des Associations

## Comité des Fêtes



Les sardinades :

L'espace fête au Lac ayant été réaménagé avec un bon éclairage, toutes les conditions étaient bonnes pour réussir nos soirées ; il ne nous a manqué qu'un peu de touristes en juillet.

Les fêtes locales :

Le temps frais et la rentrée des classes ont fait partir les derniers vacanciers.

Le vendredi soir, le concours de pétanque joué en formule promotion, a opposé 46 doublettes. Christophe Ozil et Fabrice Latrubesse de Soustons ont gagné la coupe du Comité des Fêtes.

Le samedi après midi, le tournoi de football triangulaire organisé par le club local, a été remporté par Soustons.

Merci à l'équipe de Lahontans et à tous les joueurs pour leur participation.

En soirée, la banda « la Bonga » de Saint Martin de Seignanx a très bien animé le repas champêtre partagé par de nombreux convives.

Le dimanche à midi, à l'issue de la 3<sup>ème</sup> et dernière étape de la course à la trottinette, Kévin Mancicidor a fini premier au classement général et Laura Dumora, première des filles. Félicitations à nos jeunes sportifs.

Le dimanche après midi, le spectacle pour enfants « Au Royaume des Animaux » a eu du succès.

Le tour de chant de Nicole Valérie (ex Azurienne) et Franck Dina a été de bonne qualité, peut-être un peu long.

Le 31 décembre prochain, nous allons organiser le réveillon de la Saint Sylvestre en collaboration avec l'Hôtel des Pins d'Azur comme les années précédentes.

L'assemblée générale aura lieu fin janvier 2004. Nous sommes victimes de la crise du bénévolat et toutes les personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues. Les membres du Comité des Fêtes ou le Secrétariat de Mairie sont à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements qui pourraient vous être nécessaires.



Nous remercions les Azuriens pour leur participation aux repas et aux animations diverses.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour l'année 2004.

## **Les Archers d'Azur**



Une nouvelle saison de tir à l'arc a débuté en septembre.

Le Club des Archers d'Azur compte 8 licenciés adultes et 8 jeunes. Les entraînements se déroulent à la Salle François Mitterrand 2 fois par semaine : le mardi de 17h30 à 19h30 et le vendredi de 20h à 22h.

Une équipe adulte participe à la Division Régionale avec l'ambition de terminer l'année dans les 10 premiers clubs de la Région.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes en espérant que vous réserverez un bon accueil à nos archers qui passeront vous présenter nos nouveaux calendriers 2004.

Bonne et heureuse année 2004.

## **Opération « Un bouchon : un sourire »**



Créée en février 2001, et mise en place en octobre de la même année sur notre commune, la collecte de bouchons connaît un succès de participation.

Nous avons pu faire partir en mai dernier 26 sacs de 100 litres qui ont été acheminés vers la société ERYPLAST en Belgique afin d'y être recyclés. Aujourd'hui l'usine paie à l'association entre 120 et 170 euros la tonne selon qu'elle prend ou non en charge les transports.

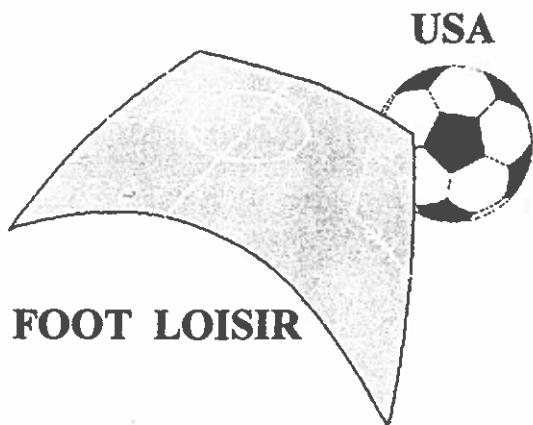
Depuis le mois d'octobre, nous avons supprimé le point de collecte « point tri » par mesure d'hygiène.

Vous pouvez donc continuer à déposer les bouchons en plastique (bouteilles d'eaux, de lait) à la mairie d'AZUR. A ce jour, nous pouvons déjà comptabiliser 15 sacs de 100 litres en stock. Ils seront acheminés prochainement vers Saint-Vincent-de-Tyrosse, au magasin NETTO qui est depuis peu le point de ramassage le plus près mis à la disposition de toute personne souhaitant collecter.

Un grand merci à vous tous, particuliers, commerçants, Azuriens, ou limitrophes, habitants à l'année ou en résidence secondaire, sans oublier les écoliers d'AZUR qui par votre geste permettez de fournir du matériel et équipements divers aux personnes handicapées.

Concernant l'orphelinat de MADAGASCAR, les nouvelles autorités malgaches mises en place après les graves événements politiques ont pris possession des locaux, et l'orphelinat sera sans doute très rapidement ouvert. En revanche, la gestion sera totalement malgache.

Pour tout renseignement, contact sur la région : Monsieur Christian RIMBERT à Mont-de-Marsan - tél. : 05.58.75.20.87 ou [www.bouchonsdamour.fr](http://www.bouchonsdamour.fr)



Après une bonne saison 2002-2003 qui s'est joyeusement clôturée le samedi 07 juin à l'occasion du tournoi ainsi que du repas qui l'a suivi, auquel de nombreux Azuriens ont participé dans la joie et la bonne humeur, nous avons débuté la saison 2003-2004 le samedi 23 août à l'occasion d'un match d'entraînement contre les vacanciers de La Paillotte.

Ensuite, nous avons disputé un tournoi à l'occasion des fêtes locales dans une ambiance festive et chaleureuse.

Depuis, nous disputons deux matchs par mois dans une ambiance toujours aussi bonne. Les résultats et le comportement des joueurs étant de mieux en mieux, et avec l'arrivée de nouveaux joueurs motivés, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité. Les entraînements ont toujours lieu le samedi à 15<sup>H</sup>30.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire du foot.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

### **QUELQUES DATES A RETENIR POUR 2004 :**

- \* **Samedi 07 février** : Repas du foot à 20<sup>H</sup> 00, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- \* **Samedi 21 février ou samedi 03 avril** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match contre Lens ou contre Strasbourg (La date définitive restant à établir).
  - \* Vu le nombre grandissant de demandes, les personnes désirant participer au voyage sont priées de s'inscrire au plus vite auprès de Monsieur DAUGA Jacques (Tél.: 05.58.48.25.80).
- \* **Samedi 12 juin** : de 10<sup>H</sup> 00 à 18<sup>H</sup> 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20<sup>H</sup> 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur désirant se joindre à nous.

**BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE À TOUS.**



# CLUB DES RETRAITES D'AZUR

---

Une année se termine, une autre va commencer.

Les mois de juillet et d'août étant réservés pour la plupart d'entre nous aux joies de la famille et des petits enfants, les activités du mercredi ont repris en septembre. Pétanque, scrabble, belote ou autres jeux regroupent un nombre croissant de participants et la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Le 17 septembre, le 3ème rallye du Club a vu la victoire d'Antoinette et Marcel DERVYN associés à Michel LACAZE. Ils se penchent déjà sur l'organisation de la 4ème édition prévue en septembre 2004. Après un très bon repas, sous un beau soleil, le traditionnel tournoi de pétanque qui rassemblait 32 joueurs a vu la victoire de Micheline ROSE et René OSSART.

En octobre, le voyage au Pays Basque a été une réussite. Après la visite du très joli château d'Antoine d'Abbadie (commentée par un guide très intéressant), le repas à la cidrerie dans le Pays Basque espagnol a été apprécié de tous. Certains se sont même montrés (plus ou moins) à l'aise pour aller remplir le pichet au tonneau et il serait question de recommencer.

Le 19 novembre, 75 convives ont fêté le 25ème anniversaire du Club. Aux côtés du Président Daniel ROUSSEAU on notait la présence de Monsieur le Maire, Monsieur le Curé et de Hubert FAISANCIEU, Président de 1986 à 1994.

Le 6 décembre, le Club s'est associé au Téléthon en animant plusieurs ateliers : pétanque avec Jean BEDAT, jeux de cartes avec Yvonne BEDAT et Daniel ROUSSEAU, scrabble avec Jean-Louis CHARRET.

Durant l'année, nous avons malheureusement déploré la disparition de Marie FESANCIEUX et de Suzette LARRERE.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le mercredi 7 janvier à 14 h 30 à l'espace François-Mitterrand. A l'issue de la réunion sera dégustée la traditionnelle galette des rois.

Plusieurs activités sont d'ores et déjà programmées pour le 1er semestre 2004 :

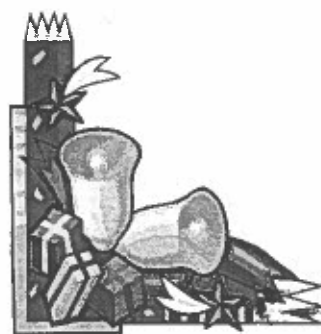
- Repas du club fin janvier
- Goûter des merveilles fin février
- Repas des asperges à la mi-mai

Trois voyages sont également à l'étude :

- 17 mars : Château de Pau, caves de Jurançon
- 7 avril : Nay et les grottes de Bétharram
- 16 juin : Fontarrabie et Ibardin.

Mais, pour tout vous dire, un Club ne se raconte pas, il se vit. N'hésitez pas à venir nous rejoindre comme vont déjà le faire plusieurs jeunes retraités.

Le Président et le Conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2004.



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 3 janvier 2004, à 17h00

à la Salle Espace François Mitterrand.

